

Délices d'initiés

Jean-Denis Errard / Pigiste | Le 26/02 à 07:00, mis à jour à 14:45



Délices d'initiés

AU PIED DE MON ARBRE...

Mise de départ :



Profil de risque :



Défiscalisation, diversification : l'investissement forestier reste intéressant. A condition de bien choisir. « *Nous venons d'acquérir la Forêt du Cheylard en Ardèche (photo ci-dessus), avec 488 hectares, principalement de Douglas à maturité, une essence de résineux très recherchée par l'industrie du bois* », annonce ainsi Guillaume Toussaint, le président et cofondateur de France Valley. Cette société de gestion (1700 associés) gère plusieurs fonds d'investissement forestier pour le compte de particuliers et de grands institutionnels (un fonds détient entre cinq et dix forêts d'essences différentes). Dynamique, elle détient aujourd'hui près de 3 000 hectares d'actifs au total, pour un prix moyen de 8 000 euros par hectare, et devrait collecter 30 millions d'euros cette année, contre 26 millions l'année dernière. Le prix d'une part – 5 000 euros – reste accessible. Outre son potentiel de valorisation (4% en taux actuariel annuel sur dix-sept ans) lié aux revenus de coupe de bois et à l'évolution historique du prix à l'hectare, on retient donc aussi une forte réduction de l'ISF et des droits de donation/succession. Et, observe Arnaud Filhol, le directeur général, certains investisseurs apprécient en diversification de « *sortir leur patrimoine des marchés financiers voire du système bancaire.* »